



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ENFANT 77 2024 – 2025 ★ SAVIGNY

48, rue des oiseaux 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

www.mntstudio.fr

CONTACTMENEATE@GMAIL.COM

06 67 69 29 29

MENEATE

mntstudiodanse

MNTSTUDIODANSE

Mntstudiodance

Nom et prénom adhérent(e) :

Date de naissance :

Téléphone(s) (des parents pour les mineurs) :

Adresse mail lisible (des parents pour les mineurs) :

**DOCUMENT À
FOURNIR →**

- ✓ Photo d'identité (**nom et prénom inscrits au dos**) pour les nouveaux adhérents
- ✓ Certificat médical est obligatoire pour toutes les disciplines.

77 - COURS A SAVIGNY enfant jusqu'à 14 ans

AFROBEAT kids 7 ans - 10 ans, lundi 18h30

ZUMBA kids 5 ans - 7 ans, mercredi 17h30

AFRO FIT kids à partir 9 ans, lundi 18h30

ZUMBA juniors 8 ans - 14 ans, mercredi 18h30

DANSE URBAINE Dvlpt. Pers. 7 ans - 14 ans,
mardi 18h30

JUST DANCE kids à partir de 8 ans, samedi 11h

TARIFS - ENFANT jusqu'à 14 ans INCLUT 30€ FRAIS D'ASSURANCE

Adhérent(e) 2023 – 2024

1h → 175 €

2h → 275 €

3h → 375 €

Nouvel(le) adhérent(e) 2024 – 2025

1h → 185 €

2h → 285 €

3h → 385 €

MODES DE RÈGLEMENTS É RAPPEL une inscription vous engage et doit être réglée en totalité (A)

Espèces (l'appoint)

Chèque (4 chèques maximum) à l'ordre de : **MNT STUDIO DANCE**

Carte bancaire (Sumup)
(Sur rdv au 06 67 69 29 29)

★ Dépôt en banque aux dates indiquées ci-dessous

ANCV chèques –vacances
dûment rempli

entre le 28 septembre et le 1er octobre 2024

entre le 30 novembre et le 3 décembre 2024

ANCV coupon sport
[Hors Pass Sport] dûment rempli

entre le 1er février et le 4 février 2025

entre le 29 mars et le 1er avril 2025 (dernier délai)

Attestation de paiement **jusqu'à fin mars 2025, dernier délai**
(Uniquement après avoir réglé la totalité de l'adhésion)

Mme / M. _____ atteste avoir pris connaissance
du règlement intérieur et conditions aux adhérent(e)s de l'association MNT STUDIO DANCE SAVIGNY /
MÉNÉATÉ MOISSY et ST-PIERRE 91 et m'engage à la respecter.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Règlement intérieur et conditions

(A) Conditions relatives aux règlements

TOUTES adhésions effectuées pour la saison (septembre 2024 à juin 2025, vous engage à régler la totalité.

En cas d'interruption de l'adhésion, il n'y aura pas d'avoir, ni de remboursements effectués et l'ensemble du règlement sera encaissé.

ATTENTION tous paiements doivent être effectués dans les délais impartis.

Les chèques sans provision seront majorés selon les frais bancaires et un règlement immédiat en espèces vous sera demandé.

Les règlements en espèces en plusieurs fois, doivent être effectués dans les plus brefs délais, y compris les espèces contre chèque(s) de caution.

1) Rigueur /assiduité

Les bavardages qui perturbent le cours peuvent faire l'objet d'une exclusion temporaire du cours par le professeur.

Les retards seront acceptés de manière exceptionnelle, car chaque début de cours commence par un échauffement qui est primordial afin d'éviter tous risques de blessures.

2) Téléphone

Les téléphones doivent être sur vibreur, silencieux ou éteint afin de ne pas perturber le bon déroulement du cours. Leur utilisation pendant celui-ci ne sera pas tolérée.

3) Tenue

Je dois venir avec une tenue adaptée au cours et des chaussures propres.

4) Mineurs / Parents / Familles

Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu avant de les laisser et doivent veiller à récupérer leurs enfants à l'heure.

Veillez à l'hydratation de vos enfants en prévoyant une bouteille d'eau ainsi qu'une serviette.

Afin de préserver les cours des enfants / ados inscrits, les parents / famille et enfants non-inscrits, ne peuvent pas être présents durant les cours. Il vous sera demandé de rester à l'extérieur de la salle jusqu'à la fin du cours.

5) Gala

Je participe au gala de fin d'année et je m'engage à venir aux répétitions.

Comme tout spectacle les familles devront s'acquitter d'une participation pour assister au gala.

Pas de participation au gala, si mon dossier n'est pas clôturé financièrement.

6) Photo / Vidéo

J'autorise l'association MNT Studio Dance SAVIGNY, MÉNÉATÉ MOISSY et ST-PIERRE à publier des photos et vidéos (cours, stages, soirées, spectacles...) sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, site de MNT Studio Dance / MÉNÉATÉ 77 et 91)..

7) Validité du certificat médical

La validité du certificat médical est de 3 ans, sauf en cas de blessure en cours d'année. Un nouveau certificat médical est à fournir avant la reprise du cours.

8) Vente shop tee-shirt / débardeur / sweat-shirt / gilet / pantalon...

Renseignement auprès des membres du bureau MNT STUDIO DANCE / MÉNÉATÉ Moissy et MÉNÉATÉ Saint-Pierre.